



CNT-FTE

Bourse du Travail - 11 RUE GENIN
93200 SAINT DENIS
fede-educ@cnt-f.org
www.cnt-f.org/fte

FEDERATION DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'EDUCATION

UN NOUVEAU FICHER POUR L'ECOLE !

Après Cap Maths et Abracadalire, un nouveau fichier est arrivé : le fichier Base-Élèves. Base-Élèves est un dispositif sans précédent de fichage informatique des élèves dès la maternelle. Mis en place à la rentrée 2006 dans 21 départements, sa généralisation est prévue pour 2006/2007.

Ce fichier comportera une liste impressionnante de renseignements sur chaque élève : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, résultats scolaires, suivis RASED, langue et culture d'origine, absences, intervenants éventuels, situation familiale, santé, date d'entrée en France. Ces renseignements sont centralisés à Orléans, de manière "en principe" anonymée, mais l'anonymat peut-être levé en fonction des "besoins de l'administration". Ce fichier sera consultable par l'inspecteur de la circonscription, l'inspecteur d'académie, le rectorat et le maire (pour une partie des données).

Les renseignements sur les élèves, qui jusqu'à aujourd'hui restaient dans les écoles, seront consultables directement sans l'avis des équipes enseignantes par l'administration. Dans le contexte de chasse aux immigrés que nous connaissons actuellement, il est facile d'imaginer l'utilité d'un tel dispositif pour l'état. Dorénavant celui-ci se passera de la collaboration de ses fonctionnaires. Une fois les données rentrées (de préférence par un personnel précaire et sous-payé), la hiérarchie n'a plus besoin des travailleurs des écoles. Un exemple pour illustrer ceci : jusqu'à maintenant lorsque l'académie ou le rectorat cherche un élève (sans papiers par exemple), il envoie un courrier à chaque école, les directeurs, directrices ou les équipes enseignantes ont la possibilité d'agir en fonction de ce qu'ils connaissent de la situation des enfants, ce ne sera bientôt plus le cas. Ce nouveau fichier est à mettre en relation avec le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance, présenté en Conseil des Ministres le 26 juin dernier.

**GEORGES ORWELL :
VISIONNAIRE DE MERDE !**



A travers l'ensemble des mesures liberticides en cours ou à venir :

- > généralisation du fichage génétique : extension du Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques à la quasi-totalité des crimes et délits d'atteinte aux biens et aux personnes pour les condamné(e)s et les suspect(e)s,
- > prolifération des mouchards électroniques (puces RFID lisibles à distance, surveillance informatique ou autres innovations de la nanotechnologie...),
- > invasion de la vidéosurveillance dans tous les lieux,
- > multiplication des fichiers (base-élèves, stic, sconet...)
- > accoutumance de la population aux contrôles biométriques (installation de bornes d'accès dans les cantines scolaires).

C'est bien une société de contrôle généralisé que l'on nous prépare. Et nos dirigeants savent pertinemment qu'ils en auront besoin pour mater les révoltes, individuelles et collectives, auxquelles leur monde d'injustices ne manquera pas de donner naissance.